

## CHOSSES ET AUTRES

Le parlement d'Ontario se réunira le 12 janvier prochain. La législature du Nouveau-Brunswick est aussi convoquée pour le 20 février.

Ainsi le parlement fédéral et les législatures provinciales de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick se trouveront réunis à peu près vers le même temps.

\* \*

Dans un ouvrage publié en 1821, par Colborn, sous le titre de *Practical Economy*, on lit une description complète de l'éclairage électrique inventé par le professeur Meinacke, de Halle. On y propose même d'utiliser ce système qui ne serait autre que celui de Brush, pour l'éclairage des villes.

\* \*

Le *Figaro* annonce qu'à l'avenir, il s'occupera moins de politique et davantage de littérature. Il annonce en même temps que deux fois par mois il ouvrira un concours pour le meilleur article pour lequel le concurrent heureux recevra 500 francs. A ce prix, la littérature paie bien.

\* \*

Les comtés de notre province ne sont guère constants dans leur affection, si nous en jugeons par le petit nombre de députés élus en 1867, qui figure dans la Chambre actuelle. Nous n'en trouvons que dix : ce sont MM. Chapleau, Joly, Irvine, Robertson, Marchand, LeCavalier, Beaubien, Lavallée, Picard et La-berge. Nos félicitations à ces vétérans.

\* \*

Coupé dans un roman-robot :

"Destreux lutte comme un héros, seul contre cinq, frappant, mordant des poings, des pieds, des dents, terrible comme un tigre enragé surpris par une bande de fauves."

Comme c'est beau, ce tigre enragé, surpris par une bande de fauves, qui mord non-seulement des dents, mais encore des poings et des pieds !

\* \*

Le *Moniteur du Commerce* vient de publier un joli petit recueil qui contient une foule de renseignements très utiles à tous les commerçants. Beaucoup de choses y sont traitées. Poids et mesures du pays et de l'étranger, la comparaison de la valeur des monnaies et du change, les alcoomètres, le poids des céréales, du bois, du combustible en général, leur tonnage, le prix courant des principaux articles qui ont cours sur la place.

Cet *Annuaire*, qui est appelé à rendre des services, devra se trouver dans toutes les maisons de commerce. Nos félicitations à qui de droit.

\* \*

Parmi les nouveaux élus au Parlement de Québec se trouve M. Faucher de St. Maurice. Nos lecteurs n'ont pas oublié les délicieuses nouvelles qu'il publiait jadis dans nos colonnes. Notre ancien collaborateur est le premier écrivain qui ait forcé les portes de notre Assemblée Législative. C'est à ce titre que nous saluons son entrée dans la représentation nationale. Nous ne saurions dire s'il sera aussi bon législateur qu'il est excellent écrivain ; dans tous les cas nous sommes certains que si ses collègues lui confiaient la rédaction de leurs projets de loi, nous verrions figurer dans nos statuts des lois rédigées en français. Ce serait un spectacle aussi nouveau qu'agréable.

\* \*

Le magnifique char officiel, construit dans les ateliers du chemin de fer Q. M. O. & O., et qui a fait l'admiration des visiteurs lors de l'Exposition de Montréal, en septembre dernier, est parti dernièrement pour New-York, où il a passé une huitaine de jours. Une foule de curieux et d'amateurs de cette ville ont visité ce petit palais. Des notabilités en matière de construction, des hommes compétents de la grande cité américaine ont déclaré formellement que le char officiel construit à Hochelaga valait certainement tout ce qui a été fait en ce genre dans les grands ateliers de chemins de fer des États-Unis.

M. Davis, l'habile surintendant des machines et du matériel roulant, est un ingénieur de première force. C'est lui qui a conçu le plan de ce char, et c'est sous sa surveillance que les travaux ont été exécutés. MM. Vanderbilt et Jay Gould, les princes des lignes ferrées d'Amérique, en ont rendu un témoignage des plus flatteurs. M. Davis a le droit d'en être fier. Nous le félicitons sincèrement en le priant de donner une part de nos compliments à M. Sym, son premier chef dans les ateliers d'Hochelaga.

## NOS GRAVURES

## Le Réveillon de Noël à la campagne

Un froid terrible au dehors. Le bien-être au dedans. Ils viennent d'adorer l'Enfant dans la crèche. Les voyez-vous ! Comme ils sont heureux ! En sortant de l'église une bonne étoile les conduisit au logis. Ils vont faire honneur au festin. L'appétit est ouvert chez les petits et les grands. Et tout à l'heure ils vont se coucher en chantant

Il est né le divin Enfant.  
Nouvelle agréable, etc., etc., etc.

## Les Beignets

Voici Noël, le Jour de l'An, les Rois.

Le moment des friandises.

Dans le grand monde, elles s'évalent au milieu des repas fastueux dont un Carême quelconque a dressé le menu et suivi de près la savante exécution.

Là, sous le feu des lustres et le scintillement de mille bougies, on se groupe—nous n'oserions dire on s'attable—les messieurs revêtus de leur plus noir vêtement, les dames serrées dans leurs robes de velours, ou de satin, ruisselantes de dentelles, de fleurs et de diamants.

Et dans ce riche attirail, du bout des dents, et d'un estomac débile, on s'efforce de faire honneur à son amphitryon, suppléant à ce franc appétit qui mord tout en désespéré, par un feu roulant de traits d'esprit—qui ne mordent pas moins, hélas !

Autrement se passent les choses dans des classes moins privilégiées. Ce n'est plus un repas à la Lucullus qui fait les frais de la fête, c'est une simple partie de crêpes ou de beignets. Mais aussi, comme tout s'épanouit, comme tout s'anime et s'agite dans ce milieu ! Les enfants, ces délicieuses fleurs du foyer, ces perles de la famille y sont tous, avec leur physionomie variée suivant leur âge, s'agitant, criant, gesticulant et dévorant des yeux la friandise, en attendant qu'ils puissent la dévorer à belles dents.

Certes, il était impossible de mieux nous représenter un tel intérieur, une fête si naïve et si joyeuse. On se sent rajeuni, rien qu'à voir tout ce petit monde, et l'odeur de la friture qui fume si vivement, semble vous chatouiller le palais et dilater toutes les facultés absorbantes de l'estomac.

Parlez moi de friandises avec lesquelles on peut se mesurer ainsi sans fard, sans emprunt, dans l'honnête déshabillé de quelqu'un qui a faim et qui n'a pas honte de le montrer !

## Le nouveau Ministère Français

En publiant les portraits des membres du nouveau ministère formé par M. Gambetta, nous y joignons une courte biographie de chacun d'eux (1).

## Intérieur

M. WALDECK-ROUSSEAU.—Trente-quatre ans. Longtemps attaché au barreau de Rennes, il y est encore inscrit. Député en 1879.

## Instruction Publique

M. PAUL BERT.—Député de l'Yonne, s'étant toujours signalé par son ardeur anti religieuse. En 1879, il a rédigé un plan complet de réorganisation de l'instruction primaire, appliqué en partie par M. Jules Ferry.

## Guerre

Général CAMPENON.—Soixante-deux ans. Longs services en Algérie. Campagne d'Italie et de Crimée. Captif à Aix-la-Chapelle. S'est, depuis lors, fait remarquer par ses aptitudes de chef de troupe.

## Agriculture

M. PAUL DEVÈS.—Entré à la Chambre en 1876 avec une profession de foi comprenant un programme complet de réformes très avancées. Était à la Chambre, président du groupe de l'union républicaine.

## Commerce et Colonies

M. ROUVIER.—Né à Aix en 1842. D'abord employé de commerce à Marseille, M. Rouvier fut nommé, au 4 septembre, secrétaire-général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, et élu député après la paix. Siégeait à l'extrême gauche.

## Beaux-Arts et Manufactures

M. A. PROUST.—Correspondant du *Temps*, en 1870. Plus tard, secrétaire du ministre de l'intérieur. Elu en 1876, réélu en 1877 et aux dernières élections. A touché à beaucoup de questions littéraires.

## Finances

M. ALLAIN-TARGÉ.—Né en 1832. D'abord avocat à Angers. Plus tard, abordant le journalisme, M. Allain-

Targé a fondé la *Revue Politique*, de concert avec MM. Gambetta, Challemel-Lacour, Spuller et Brisson.

Député en 1869, il fut préfet d'Angers en 1870. Depuis 1876, il représente à la Chambre le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

## Marine

M. GOUGEARD.—Capitaine de vaisseau en retraite. Conseiller d'Etat. Commandeur de la Légion d'Honneur. A fait les campagnes de Crimée et de Chine. En 1870, il avait le commandement d'une division de l'armée de la Loire.

## Travaux Publics

M. RAYNAL.—Ancien négociant de Bordeaux. Elu député de la ville en 1879. Réélu le 21 août dernier. M. Sadi Carnot, auquel il succède, l'avait choisi comme sous-secrétaire d'Etat.

## Justice

M. CAZOT.—Soixante ans. A fait partie de la Délégation de Tours. Il était secrétaire-général de M. de Freycinet. Membre de l'ancien ministère ; a été maintenu dans la composition du nouveau.

## Postes et Télégraphes

M. COCHERY.—Dans le même cas que le précédent : maintenu. Député de Montargis depuis 1869. A emprunté beaucoup de lumière à la récente Exposition d'électricité.

## LA VEILLE DE L'EXÉCUTION

Nous extrayons les lignes qui suivent d'un roman de M. d'Orcey. La scène se passe au bord du Rhin pendant les guerres de la Révolution. Un officier français a fait prisonnier un officier émigré, son ami, ou peu s'en faut, et doit le faire fusiller. La fiancée du gentilhomme est montée sur l'échafaud, et le brave soldat, qui ne tient plus à la vie, a refusé tout moyen d'évasion.

Rien de plus dramatique que les scènes du camp où le proscrit, beau viveur, grand seigneur, organise une sorte de fête au milieu des soldats, ses compatriotes d'Auvergne :

.....  
Notre repas achevé, nous allâmes prendre notre café sous un arbre ; toute la compagnie, sauf les sentinelles, se réunit autour de nous.

—Y a-t-il un *cabretaire* parmi vous autres ? demanda le vicomte.

Un *cabretaire* ! il s'en trouva une demi-douzaine. On sait que le *cabretta* est un instrument mélodieux dont l'orgue descend comme nous, du singe ; mais, pour les rudes enfants d'Auvergne, elle remplace très avantageusement la lyre d'Orphée. Immédiatement, trois ou quatre ménestrels détachèrent de leurs sacs autant de peaux de chèvre, dans lesquelles ils se mirent à souffler tous à la fois. Mozart se fut bouché les oreilles ; mais le proscrit, qui revenait d'Allemagne, préférait cette musique à celle de Mozart. Celui qui joue de la musette se trémousse tellement que son exemple devient rapidement contagieux que, n'étant ni homme ni femme, l'Auvergnat se passe parfaitement du beau sexe dans ses exercices chorégraphiques. Au bout de dix minutes, tout ce qui n'était pas occupé à monter la garde ou à enterrer les morts s'était laissé gagner par le rythme endiablé de la "bourrée" et bondissait en renforçant de piaulements suraigus l'aigre mélodie de ses montagnes.

Le proscrit lui-même ne put y tenir. Il débarrassa notre lourde cantinière de son tonnelet qu'il versa à la ronde et l'entraîna triomphalement au milieu du "branle." Le mari de la femme, qui était tambour, avait été tué huit jours auparavant. Son cavalier devait être fusillé le lendemain, et vive la joie !

C'était le plus intrépide et aussi le plus gracieux des danseurs de bourrée que le vicomte de Mardoigne. Ce violent exercice, dans lequel la force prime généralement la grâce, mettait dans un merveilleux relief ses formes d'une athlétique élégance ; mais il y avait quelque chose de lugubre dans les bonds prodigieux de ce jeune homme, dont l'énorme cadennette, soigneusement poudrée, battait en cadence l'uniforme de deuil. Douze balles de calibre devaient le reposer de ses fatigues de cette chorégraphie montagnarde ! Heureusement, j'étais le seul à y songer. Quand je dis le seul, je me trompe, car la cantinière, tout affolée, mais radieuse, s'approcha de moi et me dit :

—*Couqui de sort ! aourez pas vergonha de fusillar un tu gent merle ?* (1)

—*Mais c'est lui qui a fait tuer ton homme !*

—*Quo fa yes ?* (2)

(1) Coquin de sort ! n'aurez-vous pas honte de fusiller un si joli merle ?

(2) N'importe !